

FO se félicite des annonces concernant le nouvel hôpital de Nantes

Le syndicat FO du CHU de Nantes et l'Union Départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique se félicitent du maintien de 192 lits et des postes correspondants, ainsi que la création de lits de soins de suite et de réadaptation (SSR) dans le cadre de la construction du nouvel hôpital de Nantes.

Les revendications de Force Ouvrière ont ainsi été entendues. Notre organisation syndicale restera cependant vigilante sur le fait que ces annonces ne fassent l'objet d'aucune contrepartie sur la masse salariale dans l'établissement.

Force Ouvrière a ainsi toujours combattu les décisions du Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO), désormais remplacé par le Conseil de l'Investissement en santé, qui se traduisent par des milliers de suppressions de lits et de postes. Notre organisation syndicale revendique également en ce sens l'abrogation de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM).

Au regard de l'état de délabrement de l'actuel hôpital (Hôtel Dieu), Force Ouvrière a toujours soutenu le projet de construction d'un nouvel hôpital tout en demandant le maintien, a minima, des capacités de soins existantes et la préservation de l'hôpital Laënnec.

Il y a aujourd'hui urgence. Tout retard dans la mise en œuvre de ce projet se ferait au détriment de l'accès aux soins de toute la population. L'accueil et le séjour des patients doivent en effet se faire dans de meilleures conditions, tandis que les hospitaliers ont droit à de meilleures conditions de travail.

Force Ouvrière demande le financement total du nouveau CHU par la Sécurité Sociale, comme cela se faisait auparavant pour la construction des hôpitaux.

Force Ouvrière revendique les créations de postes statutaires nécessaires, indissociables des créations de lits annoncés.

Face aux difficultés de recrutement des personnels paramédicaux, Force Ouvrière en appelle à la responsabilité de l'administration à tous les niveaux. Notre organisation syndicale dénonce le recours à des contrats précaires et à la multiplication des heures supplémentaires qui se traduisent par un épuisement des hospitaliers et créent les conditions d'un absentéisme important. Elle rappelle son attachement indéfectible au statut général de la fonction publique hospitalière et revendique la mise en œuvre des formations diplômantes nécessaires.

Force Ouvrière demande donc des moyens supplémentaires et réaffirme ses revendications :

- ❖ **OUI au nouvel hôpital pour 2026 et au maintien de l'Hôpital Laënnec ;**
- ❖ **OUI à la création de lits et à des lits de réanimations supplémentaires, arrêt des suppressions de lits en Psychiatrie programmés par l'ARS des Pays de Loire ;**
- ❖ **OUI à pour la création de postes statutaires d'agents et de médecins hospitaliers ;**
- ❖ **OUI à l'augmentation de formations diplômantes pour les personnels (aides-soignants, infirmiers, etc.)...**

Nantes, le 7 juin 2021

Michel LE ROC'H
Secrétaire Général de l'UD
Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique

Stéphane NAULLEAU
Secrétaire Général du syndicat
FO CHU de Nantes